

sions. Voici les conclusions auxquelles on est arrivé M. Drapeau.

« Par l'enchaînement des faits historiques qui précèdent, je crois devoir conclure que le lieu où devait se trouver la Chapelle qui couvrait le *Sépulcre particulier* de Champlain est certainement l'endroit que je désigne : le Cimetière de la Montagne.

« Il n'y a pas de description à faire de ce tombeau maintenant disparu, mais la découverte faite de cette Tombe lors de la démolition des fondations de l'ancienne demeure épiscopale, dans un endroit qui avait servi de premier cimetière, doit certainement nous porter à croire que c'est bien là que se trouvait le *Tombeau de Champlain*!

« Un fait important qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que ceux qui n'accepteraient point cette interprétation des renseignements pourrnt bien placer ou ils voudront cette *Chapelle de Champlain*, mais il faut qu'ils donnent à cette chapelle un Tombeau à abriter! Tant qu'elles n'auront pas trouvé cette Tombe, je devrai paraître plus près de la vérité historique, parce que, encore cette fois, j'ai un *Sépulcre* à offrir à la *Chapelle de Champlain*!

« En terminant, je crois devoir dire, avec le Dr Dionne, que le vieux Québec, la ville que Champlain chérissait par-dessus tout, a failli à son devoir en n'élevant pas à la mémoire de son premier fondateur et premier gouverneur un monument digne de lui et de son œuvre.

« Je suis allé visiter, ces jours derniers, le site de cet ancien cimetière, et je trouverais très convenable ce lieu pour y élever un semblable monument, qui se trouverait ainsi placé sur un gazon splendide ayant vue sur le fleuve, en dehors du mur actuel des fortifications, et sur le terrain probable du lieu de sa sépulture.

« Qu'on y réfléchisse! »

La procession.

Cette année la procession du St-Sacrement s'est rendue à l'église de N.-D. des Victoires. Le ciel, à peu près couvert, était tout ce qu'on pouvait désirer de mieux en semblable circonstance : pas de soleil, pas de vent, pas de pluie. Nous pourrions encore ajouter pas de poussière, car on avait eu la précaution d'arroser le matin avec une telle abondance, que la boue avait remplacé la poussière dans le parcours suivi par la procession.

Les rues en général étaient bien décorées. La rue Notre-Dame et la rue St-Pierre nous ont paru tout particulièrement riches en pavillons et drapeaux de toute sorte. L'Église de la Basse-Ville était ornée de draperies, parsemées de fleurs et entourant pour ainsi dire l'autel d'un riche baldaquin. Le goût le plus exquis avait présidé à ces décorations; le coup-d'œil à l'entrée de l'église était ravissant.

Mgr l'Archevêque portait lui-même

le St-Sacrement, assisté de MM. les abbés M.-E. Méthot et A. Collet. Immédiatement en arrière du dais marchaient, tête nue, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur et Mgr D. Racine, évêque de Chicoutimi.

Les anges se sont fort bien acquittés de leur partie. Ensemble parfait dans les évolutions parfois compliquées qu'ils avaient à faire, recueillement profond devant le St-Sacrement, tout était très-bien.

La partie musicale aurait pu, suivant nous, être un peu plus variée. Nous n'avions pas de musique militaire pour permettre aux chœurs de s'essouffler un peu et pour rompre la monotonie. C'était là une véritable lacune qui nous faisait rêver au passé.

Un corps de musique irlandais faisait, il est vrai, partie de la procession; mais il était placé à peu près en tête, et ses accords n'arrivaient pas toujours à l'autre extrémité, ou lorsque le vent nous apportait quelques vibrations sonores, elles avaient été comme faussées dans la route, et ce qui de près était harmonieux de loin ressemblait fort à une cacophonie.

Le clergé irlandais, plusieurs Sociétés irlandaises avec leurs magnifiques bannières, marchaient dans les rangs de la procession et contribuaient pour beau coup à en relever l'éclat.

M. l'abbé W. Plaisance était le célébrant du jour, assisté de MM. les abbés G. Lemieux, diacre, et H. Bouffard, sous-diacre.

Le mois de Marie.

Lundi soir se terminaient les exercices du mois de Marie. Sans contredit, ce mois est, pour les élèves du Séminaire, le plus beau de toute l'année. Rien de pieux, de touchant comme ces chants, ces prières du soir, dites en présence de notre Mère, qui du haut de son autel nous tend amoureusement les bras.

M. l'abbé N. Bruchesi nous a adressé la parole le soir de la clôture et nous a parlé de Lorette. Après avoir raconté à grands traits l'histoire de cette sainte maison transportée, en 1291, en Dalmatie puis en 1294 en Italie, où elle changea encore plusieurs fois de localité; après nous avoir rappelé les précautions prises par les autorités ecclésiastiques pour constater l'identité de la précieuse demeure, le prédicateur nous parla en termes émus de la dévotion des peuples de l'Italie envers la Madone de Lorette. Il nous redit comment ces populations accoururent de tous les points de la péninsule pour chanter les louanges de la Mère de Dieu et invoquer sa puissante protection. En terminant il nous dit que Marie était toujours au milieu de nous, que nous devions l'honorer comme

notre mère nous rappelant ces paroles de Tobie à son fils : *Honorabis matrem omnibus diebus vite tue.* Notre Mère ne nous abandonne pas mais elle nous confie au Cœur de son divin Fils puisqu'au sortir du mois de Marie nous commençons le mois du Sacré-Cœur.

Nous ne pouvons nous empêcher de féliciter sincèrement nos confrères du Chœur de l'orgue, à propos du beau chant qu'ils nous ont fait chaque soir du mois de mai. Rarement les litanies ont été aussi bien exécutées que cette année. Les sacristains mériteraient bien aussi une large part d'éloges pour le talent qu'ils ont déployé dans l'ornementation de l'autel de la Congrégation. Variété inépuisable, goût toujours sûr, telle semble avoir été leur devise. Nous ne voulons pas leur en dire d'avantage. Celle qu'ils ont voulu honorer saura elle-même les récompenser dignement.

Souliers polaires.

Le capitaine Howgate organise actuellement une expédition au pôle nord. La rigueur de l'hiver en cette partie du globe terrestre exige de la part des voyageurs un accoutrement tout spécial; jugez-en par les souliers qui leur sont destinés.

Chaque paire pèse à peu près cinq livres. Ils sont assez grands pour permettre de recouvrir le pied de quatre ou cinq paires de bas superposés. Les semelles ont trois quarts de pouce d'épaisseur; elles sont de cuir et contiennent aussi plusieurs lames de liège. Le dessus du soulier est fait en castor noir et doublé de laine d'agneau; ces deux parties sont séparées par une peau de vessie. — En voilà des souliers qui s'appellent.

Le chevalier de Narbonne, accosté par un important dont la familiarité lui déplaisait, et qui lui dit en l'abordant : — Bonjour mon ami! comment te portes-tu? répondit. Bonjour, mon ami! comment t'appelles-tu?

Conditions de ce Journal.

L'Abelle paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Verret, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abelle.

Agents : à la petite salle, M. P. Ruel, chez les externes, MM. J. Feuillault et S. Jolicœur; à Nicolet, M. F. Cormier; à Ste-Thérèse, M. William Early; à Rimouski, M. A. Gagnon.